



Rythmes scolaires, mode d'emploi : Ecole Elémentaire Leclerc

Chers parents, vous trouverez le mode d'emploi des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à Mundolsheim.

Nous avons souhaité proposer une organisation cohérente avec des conditions de fonctionnement confortables pour les enfants et les intervenants.

⇨ QUAND ?

Ces heures sont effectuées les mardis et jeudis soir de 15H45 à 16H45.

Horaires de l'école :

Lundi Mardi Jeudi et Vendredi : 8H15 / 11H45 – 13H45 / 15H45

Mercredi : 8H15 / 10H15



⇨ COMMENT ?

Les ateliers fonctionneront de la manière suivante:

2 x 1 heure (mardi et jeudi) soit 1 x 1 heure (le mardi ou le jeudi) et cela par semaine, par activité et par période*

* Une période est située entre des vacances scolaires.

⇨ QUOI ?

Des activités culturelles et sportives proposées par les associations de Mundolsheim.

⇨Où ?

• Salles de classe de l'école élémentaire

• Salles de motricité des écoles maternelles

• BCD des écoles - École de musique

• Le préau ouvert- Le préau fermé (possibilité d'y mettre des tapis sur le sol)

• Dojo - Gymnase - Stade - Club house du Gymnase ou du centre culturel

⇨AVEC QUI ?

Pour des raisons réglementaires, chaque atelier sera encadré par un agent de la commune (agent de l'ALSH) et un intervenant extérieur (association, particulier, prestataire).

⇨COMBIEN ?

Il y a un minimum de 20 élèves par atelier. Mais le nombre maximum d'élèves peut être légèrement augmenté pour le bon déroulement de l'activité proposée.4 ateliers seront proposés sur le site du groupe scolaire Leclerc (élèves de 6 à 12 ans).

⇨OU SE RENSEIGNER ?

La participation est soumise à inscription préalable via l'ALSH. En cas de refus pour atelier complet, les enfants seront placés sur liste prioritaire pour la période suivante. Les enfants régulièrement inscrits à l'ALSH seront inscrits automatiquement aux ateliers en fonction des disponibilités.

Nous rappelons que la participation aux NAP est gratuite, facultative et dans la limite des places disponibles.





